L'élection de Bavai

Dimanche a eu lieu, dans le canton de Bavai, une élection au Conseil d'arrondissement. Deux candidats étaient en présence, M. Charles Lesout, vétérinaire, radical à tendances socialistes, soutenu par M. Desfontaines et par le *Progrès du Nord*, et M. Darkenne, maire de la Longueville, républicain progressiste.

Voici les résultats :

MM. Derkenne	2.003 voix	ELU
Lesout	1.845	»

DEUX TÉMOINS de la catastrophe de La Martinique

Deux religieuses de la Sainte-Union des Sacré-Cœurs, venant des Antilles, sont arrivées à Douai, elles ont assisté en mer à l'horrible spectacle du cataclysme de la Martinique.

Elles s'étaient embarquées le 6 mai, à Saint-Thomas, sur le steamer *Esck*, pour gagner la Barbade. *L'Esck* se trouvait le soir du 8 mai devant Saint-Pierre en flammes. Il fut recouvert d'un pied de cendres et enveloppé d'une fumée si intense que l'on ne pouvait plus rien distinguer pendant plusieurs heures. Le compas cessa même de fonctionner et le capitaine fut quelque temps très inquiet sur le sort réservé à son navire.

Enfin le nuage de fumée et de cendres se dissipa et un immense brasier apparut à tous les regards. La ville était en feu et ressemblait, disent les passagers, à une immense forêt en flammes. Dans la rade les navires achevaient de se consumer. L'un d'eux était renversé, la coque en l'air. Des débris de bois provenant des navires et des appontements flottaient autour de l'*Esck* et entravaient sa marche.

Beaucoup de ces débris étaient en feu et l'on dut remonter l'échelle de la coupée pour empêcher l'incendie de se communiquer au navire par le contact des débris enflammés flottants.

L'air était irrespirable. Les cendres pénétraient dans les narines, dans les yeux, dans la bouche.

Tout le monde, passagers et équipage, était terrifié, et les officiers du bord, bien que protestants, demandèrent aux deux religieuses de prier pour le navire, surtout au moment où, dans les ténèbres les plus intenses, le capitaine ordonna de mettre une chaloupe à la mer, et commanda à l'un des officiers de chercher à gagner la terre avec une équipe de matelots.

Le moment était solennel.

On retenait même les respirations, tandis que les religieuses, agenouillées sur le pont, récitaient à haute voix le rosaire pour les braves qui, par obéissance, s'exposaient à la mort.

Enfin, après une mortelle attente, une petite lumière brilla dans les ténèbres et aborda l'*Esck*. Le canot revenait sain et sauf, mais n'avait pu, malgré ses efforts, aborder à la côte, sur laquelle régnait un silence effrayant.

Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs ont rapporté de la cendre qu'elles ont recueillie sur l'*Esck*, et aussi un morceau de pain grillé par le feu et provenant du *Roddam* qu'elles ont trouvé à Ste-Lucie. Ce morceau de pain, pris sur la table du *Roddam*, porte l'empreinte de la mâchoire du matelot qui venait d'y mordre au moment où passa la trombe de feu. Aussi n'est-il grillé que sur sa face extérieure.

De leur vie, les Religieuses ne pourront perdre le souvenir de l'affreuse nuit du 8 au 9 mai.

Il leur a été affirmé pendant les quelques heures qu'elles ont passé à Sainte-Lucie qu'au carnaval dernier des processions sacrilèges avaient été organisées à la Martinique par les impies et qu'on y avait parodié de la façon la plus odieuse les rites les plus sacrés de la religion. Des protestants eux-mêmes étaient frappés de ces coïncidences dans lesquelles ils n'hésitaient pas à voir la main de Dieu. Ils en étaient très ébranlés et en retireront peut-être la grâce de la conversion au catholicisme.

Nos lecteurs trouveront à la MAISON DE LA BONNE PRESSE, 15, rue d'Angleterre, à Lille, toutes les publications de la BONNE PRESSE DE PARIS : **Livres de piété, Catéchismes en images, phonographes, etc., etc.**

GAZETTE du NORD

— Hier, à onze heures, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Consolation, les funérailles de M. Charles Joncquez, décédé à l'âge de 36 ans, après une longue et douloureuse maladie.

M. Charles Joncquez était l'un des chefs de la maison Joncquez frères, à l'angle du boulevard Vauban et de la rue Auber.

De nombreuses couronnes étaient portées devant le cercueil, notamment celle du personnel et celle de la commission des logements insalubres.

Nous présentons à la famille du défunt nos religieuses et sympathiques condoléances.

— Samedi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église d'Halluin, les funérailles de Mme Gustave Delattre, décédée subitement d'une embolie.

Le deuil était conduit par M. Gustave Delattre, par M. Dassonville, père de la défunte, et par les aînés des sept enfants de M. et Mme Delattre.

Une assistance considérable assistait à la cérémonie; on remarquait, entre autres, MM. Grousseau, député du Nord; Barrois-Lepers, conseiller général; Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement; Defretin, maire d'Halluin, entouré de ses adjoints et d'une grande partie du conseil municipal, etc.

Nous prions M. Gustave Delattre d'agréer nos sincères et chrétiennes condoléances.

— Le mardi 3 juin, à onze heures et demie sera célébré en l'église St-André, à Reims, le mariage de notre excellent ami et concitoyen, M. Henri Watrigant, fils de M. L. Watrigant-Six, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, avec Mlle Madeleine Bureau, fille de M. Georges Bureau-Harmel, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce mariage qui unira deux familles si connues par leurs mérites dans le monde des œuvres sociales et chrétiennes.

ECHOS

TIRS DE GUERRE

Trois compagnies du 2e bataillon du 1er régiment d'infanterie, à Cambrai, et la compagnie détachée à Bouchain, l'effectif total étant de 450 hommes, iront effectuer leurs tirs de combat, à la forêt de Mormal, du 7 au 14 juin prochain.

EXPOSITION CANINE

Une exposition canine aura lieu sur l'Esplanade, les 21, 22, 23 et 24 juin.

Le programme, qui paraîtra jeudi prochain, comprend 215 classes.

Les prix consistent en médailles de vermeil, argent et bronze, et en prix d'honneur et prix spéciaux, objets d'art, livres, abonnements à des journaux cynologiques.

Le système du juge unique a été adopté.

Le jury international se compose de :

MM. A. de la Sorre (français), président du Club St-Hubert, juge des chiens courants; R. Fontaine (français), juge des chiens d'arrêt de races continentales; Pierre Mulard (français), juge des pointers, Setters-Gordon et Irlandais; Lamaignère (français), président du Spaniel Club, juge des Setters anglais, des Retugers et Spaniels; Petit (français), juge des chiens de douaniers; le comte H. de Bylandt (hollandais), auteur du livre les *Races de Chiens*, juge des chiens de garde, de bergers, des caniches et loulous, etc.; Holgate (anglais), juge des lévriers, collies, bull-dogs, fox-terriers et autres terriers; P. Massin (belge), juge des schipperkes, et Vander Snikt (belge), juge des teckels, des griffons bruxellois et des chiens de dames.

L'exposition s'annonce comme un succès, à en juger par les demandes de programmes et de bulletins d'inscription.

Les chiens seront installés et nourris par Spratt's patent; ils seront soignés et les locaux désinfectés par une équipe d'hommes habitués à ce service.

La coïncidence de l'Exposition Internationale de Lille ne pourra qu'attirer de nombreux exposants.

La clôture des inscriptions est fixée au mercredi, 4 juin.

Pour programmes, bulletins d'inscription et renseignements, s'adresser à M. Auguste Caron, secrétaire-général du Club Saint-Hubert, 64, rue d'Arras, à Seclin (Nord).

Voyageur assassiné dans un train

Un de nos confrères a pu rencontrer M. Alphonse Duramon, garde frein, domicilié à Arras et qui a été témoin de l'assassinat.

Voici le récit de M. Duramon :

— Je suis monté à Paris, nous dit-il, dans le rapide 817, et je suis entré au hasard dans un compartiment de seconde classe, placé en queue du train.

A mon arrivée, j'y trouvai, dans le fond du wagon, une dame, assise en face d'un monsieur que j'appris plus tard être M. Fournier, avoué à Béthune, et Mme Fournier, sa femme.

Près de la porte du couloir, le dos tourné à la tête du train, était assis un individu en jaquette noire, de grande et forte taille, assez correctement mis, qui attira bientôt mon attention.

Il me parut très agité et je suivis tous ses mouvements lorsque je vis qu'il regardait d'un air égaré le monsieur, la dame et moi-même.

La dame remarqua-t-elle l'individu, je l'ignore, mais je la vis bientôt plongée dans la lecture de son journal.

Cet individu, de plus en plus énervé, à un certain moment, aux environs de Longueau, se mit à prononcer des paroles que je ne pus comprendre et regarda fixement la dame.

Le manège de cet excentrique m'ayant paru des plus suspects, je suivais M. Fournier qui venait de sortir dans le couloir et s'apprêtait à allumer une cigarette.

Je lui fis part de mes appréhensions et lui conseillai de changer de compartiment.

A peine avais-je adressé la parole à M. Fournier, que le fou sortait à son tour et ouvrait une fenêtre du couloir.

Je pensais qu'il allait se jeter par la fenêtre et plusieurs personnes entre autres M. Fournier, s'étant plaintes du courant d'air, je priai doucement l'individu de relever la vitre.

C'est alors que ce dernier, m'adressant la parole pour la première fois, me dit d'un air étrange :

— Non, non, je vous en prie, on m'en veut, vous m'en voulez aussi, dites-moi ce qu'il faut faire.

J'eus alors la certitude que j'avais affaire à un fou, et comme je m'apprêtais à faire une cigarette, j'offrais mon tabac et mon cahier de papiers en disant :

— Tenez, faites comme moi, voilà du tabac, faites une cigarette.

Je pensai, par ce moyen, arriver à le calmer et à lui faire réintégrer le compartiment.

— Non! non! On m'en veut, répéta l'individu.

Voyant cela, ne voulant pas l'exciter, je me tus et je rentrai dans le compartiment pour aller m'asseoir.

Le drame

A peine rentré, j'entendis un bruit insolite derrière moi. Je crus tout d'abord que c'était le frein Westinghouse qu'on bloquait, et en même temps je sentais une vive douleur au haut de la joue droite, à deux centimètres de la tempe.

C'était une balle qui venait de me frôler la figure.

Tout ceci s'est passé en quelques instants, le temps de m'apprêter à m'asseoir.

Immédiatement je me retournai, et c'est alors que je vis cet individu, revolver au poing, me fixer et s'apprêter à tirer encore sur moi.

Et, le temps de me retourner, il avait déjà tiré deux coups. L'une des balles se perdit dans le wagon et l'autre alla atteindre M. Fournier.

L'individu était resté dans le couloir, ainsi que M. Fournier.

Est-ce que ce dernier vit le déséquilibré sortir son arme de sa poche et la braquer sur moi? A ce moment M. Fournier eut-il un geste pour empêcher le fou d'agir? Je ne sais, car le drame se déroula si rapidement et je fus si émotionné que mes souvenirs ne sont plus précis. En tous cas, M. Fournier n'eut certainement pas le temps de fuir.

Ou bien l'individu tira-t-il sur l'avoué directement après m'avoir visé, je ne puis le dire non plus.

Ce que je me rappelle, c'est que je me jetai sur le meurtrier.

Lutte entre le garde-frein et le fou

Une lutte terrible s'engagea entre lui et moi. Solidement empoigné par cet homme d'une force peu commune, je fus ballotté par lui, jeté violemment sur les parois d'un wagon.

Je me rappelle qu'à chaque fois que ma tête ou mon épaule venait frapper contre les vitres, je les entendais se briser. J'appelais au secours, mais personne ne se trouvait près de moi.

Comme je sentais mes forces me trahir et que je voyais l'individu sur le point de se servir encore de son arme, je fis un suprême effort et parvins à lui arracher son revolver.

Entre temps il me mordait et me griffait.

A ce moment je laissai cet individu aux mains de plusieurs militaires et voyageurs arrivés dans l'intervalle et j'allai informer le chef de train.

***

Le parquet de Péronne est descendu hier, à Albert, pour interroger Hélie Edouard, l'auteur du meurtre de M. Fournier; il a refusé de répondre aux questions et on a dû le ligotter pour le mettre en wagon et le conduire à Péronne où il a été écroué.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. LAND, conseiller

Lundi 26 mai 1902

1re affaire

Vol qualifié, coups et blessures à Fiers-en-Escrebieux

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, Henri Bégar, 27 ans, né à Lille, sans domicile fixe, et Victor Hubert, 33 ans, né à Neuville-sur-Escaut, mineur à Rouvroy, se sont introduits dans le chantier de la fosse n° 3, des mines de l'Escarpelle, à Fiers-en-Escrebieux, et y ont soustrait deux tuyaux en cuivre rouge, pesant 150 kilos, valeur environ de 300 francs, qu'ils ont transportés dans un champ voisin pour les enlever ensuite.

Revenus dans le chantier pour prendre d'autres tuyaux, mais surpris par le garde de nuit Dorez et le garde d'écurie Masure, ils se sont échappés en bousculant ce dernier qui, dans la lutte avec Bégar, a reçu deux coups de couteau qui lui ont occasionné une incapacité de travail qui n'a pas encore pris fin.

Les renseignements recueillis sur Bégar sont très mauvais. Il a déjà subi cinq condamnations pour vol, l'avant-dernière à 3 ans de prison, en 1893; la dernière à 8 mois en 1896. Il est relégable.

Hubert est très mal noté; il a déjà subi sept condamnations pour coups, vol et abus de confiance.

Jules Bégar est condamné à 8 ans de travaux forcés et relégué; Victor Hubert est condamné à 2 ans de prison.

Défenseurs : Mes Treifous et E. D'Hooghe.

2e affaire

Mœurs à Faches-Thumesnil

Hector Lucas, 52 ans, né à Lille, débitant de boissons à Faches-Thumesnil, est condamné à 1 an de prison et 100 fr. d'amende.

Défenseur : Me A. D'Hooghe.

3e affaire

Mœurs à Walincourt

Jules Happe, 41 ans, né à Esnes, maçon à Walincourt, est condamné à 2 ans de prison.

Défenseur : Me De la Gorce.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Finale du Challenge international du Nord

Tourcoing. — Dimanche, à 3 h. 1/2, a été jouée, sur le terrain du Sporting-Club Tourquennois, la finale du Challenge international du Nord, organisé par le S. C. T.

Par suite de forfaits regrettables, la France n'était pas représentée dans la finale, qui mettait aux prises deux clubs belges : le Beerschoot Athletic Club d'Anvers et l'Antwerp Football Club.

Au point de vue sportif, la partie n'a pas présenté l'intérêt qu'on en attendait, l'arbitre ayant manqué à plusieurs reprises de décision et de sang-froid.

Le Beerschoot gagnant du challenge en 1901, d'après ses dernières performances, devait conserver le bronze encore cette année.

Le sort et l'arbitre.... en ont décidé autrement.

La partie

L'Antwerp joue avec le vent et la pente et attaque aussitôt; sur une belle descente du Beerschoot, un corner leur est accordé qui ne donne pas de résultat.

Après dix minutes de jeu un avant de l'Antwerp manifestement off side (hors-jeu) marque un premier but. L'arbitre l'accord.

Remise en jeu :

Le ballon voyage, les arrières dégageant superbement.

L'Antwerp tire coup sur coup deux corners, il domine ses adversaires et met à l'ouvrage le gardien de but et les arrières.

Suivent de belles descentes du Beerschoot, le jeu est impossible à décrire, coups francs à la suite de fautes et d'off side, corners, etc., se sont distribués de part et d'autre.

Un coup franc est accordé à L'Antwerp et le but est rentré par un superbe coup de tête du capitaine.

Peu après, sur une belle descente des avants, qui s'entendent très bien, Potts, le capitaine du Beerschoot, marque un premier but pour son équipe.

La mi-temps est sifflée.

A la reprise, le jeu change, le Beerchoot attaque à son tour et menace les buts adverses.

Potts, toujours lui, rentre un deuxième but.

Les deux clubs sont maintenant à égalité de points.

Le Beerschoot domine manifestement et pendant 15 minutes le ballon ne dépasse pas le milieu du terrain.

Sur une échappée de l'antwerp un demi passe la balle à un de ses avants, ce dernier étant off side, l'arbitre ne siffle pas, au moment de marquer le but ce joueur passe la balle à son coéquipier également off side qui rentre la balle dans les filets.

L'arbitre au lieu de siffler le double off side accorde le but.

Cette compréhension du jeu déroute les équipiers du Beerschoot et quelques minutes avant la fin L'antwerp marque un 4e but.

Il était entendu que les deux clubs d'Anvers choisiraient leur arbitre d'un commun accord, au dernier moment, l'entente n'ayant pu se faire, le Sporting-Club Tourquennois s'est vu obligé d'avoir recours à la bonne volonté de M. Orrell.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques avait délégué un de ses représentants, M. Seppe, trésorier de l'U. S. F. S. A. qui remet le bronze et la coupe du challenge à l'équipe victorieuse, L'Antwerp Football Club.

M. Masquilier, président du Sporting Club Tourquennois remet ensuite les médailles attribuées aux joueurs de l'équipe gagnante.

La musique joue la *Brabançonne* et la *Marseillaise* et l'assistance se retire en commentant les résultats de cette belle rencontre.

A 7 heures, dans les salons de l'*Hôtel du Cygne*, siège du S. C. T., avait lieu un banquet réunissant vainqueurs et vaincus et un grand nombre de sportmen de la région.

M. Masquilier, président du S. C. T., ouvre la série des toasts et dans un langage imagé montre la grande place donnée maintenant à l'éducation physique. Il salue les heureux gagnants et termine en souhaitant que l'an prochain la finale réunisse deux clubs français et belges.

M. Seppe, délégué de l'U. S. F. S. A., boit à la Belgique et à l'union sportive des deux pays.

De nombreux toasts sont encore portés par Anversois, Courtraisiens, Roubaisiens, Lillois et d'autres encore.

Enfin la fête se termine joyeusement par des chansons et l'on se quitte en se donnant rendez-vous pour le Challenge international du Nord de 1903.

H. D.

INSTITUT GYNECOLOGIQUE

Pont du Lion d'Or, Saint-Maurice-Lille

TRAITEMENT MÉDICAL ET CHIRURGICAL

DES MALADIES DES FEMMES

S'adresser pour renseignements au Docteur TURGARD, à l'Institut, ou rue Thiers, 39. — Téléphone 1026.

LES CONVENTIONS D'ARRAS

Les délégués des ouvriers et ceux des Compagnies se sont réunis le lundi 26 mai, pour la deuxième fois, à l'Hôtel de l'Univers à Arras, dans le but de se mettre d'accord sur une convention nouvelle relative aux primes sur les salaires, convention venant se substituer à celle périmée le 31 mars dernier et prorogée exceptionnellement jusqu'au 31 du présent mois.

Les délégués ouvriers ont déclaré dès le début de la séance qu'ils n'avaient pas qualité pour traiter la question d'une façon définitive mais que la solution qu'ils accepteraient devrait être soumise à la ratification des ouvriers par voie de referendum.

Les délégués des Compagnies ont déclaré qu'à regret ils ne pouvaient accepter cette réserve, qu'ils avaient pleins pouvoir et qu'il était indispensable que les délégués ouvriers se trouvassent comme dans les réunions antérieures, dans les mêmes conditions qu'eux pour discuter et aboutir à un accord.

Les délégués ouvriers ont alors proposé à ceux des Compagnies, une nouvelle réunion d'ores et déjà fixée au 9 juin prochain, réunion qui n'aura lieu que s'ils ont qualité pour conclure une nouvelle convention.

Les délégués des Compagnies, animés d'un esprit de concorde et de conciliation ont accepté cette proposition sans préjudice des droits que leur confèrent les conventions d'Arras précédentes.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Louis-Joseph VAN RULLEN

Propriétaire, Membre de toutes les Confréries érigées dans la paroisse, décédé à Bousbecque, le 23 mai 1902, dans sa soixante-septième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister à la **Messe de Convoi** qui aura lieu le lundi 26 mai, à dix heures, aux Matines et Laudes qui seront chantées le même jour, à cinq heures, et aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le mardi 27 dudit mois, à onze heures, en l'église de Bousbecque, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, en face de la Gare. 25.26.27 m

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .99 ..; En pain n° 1. : .98 ..; n° 3 : »»; Culte 1er jet : .. .. à »» »». 88° 16 75 à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 26 50 à »»»»

Bergues, 26 mai		BESTIAUX, prix moy. kil.	
Blé blanc, l'hect.	16.30	Bœufs	1.20
Blé nouv. »	.....	Veaux	1.65
Blé bl. de semis	.....	Moutons	—
Blé r. de semis	16.12	Porcs	0.78
Avoine, id.	»».»»	Lin, 1 k. 1/2	1.70 à 1.85
Haricots, id.	23.30	Beur. bl. le k.	2.78 à ...
Graine de lin.		Beur. p. le k.	2.30 à ...
Pommes de terre	7.20	Œufs, le cent	5.96 à ...

Valenciennes, 26 Mai 1902.

Sucre blanc en pain	96 ..	à 97 00
Sucre roux	17 50	17 75
Farines 1re qualité 100 k.	27 50	28 50
Blé blanc	16 50	17 ..
Blé roux	16 ..	16 50
Sons, 100 k.	13 00	14 ..
Seigle, 100 k.	15	15 50
Orges	17 50	18 ..
Escourgeons, l'hect.	16 75	17 25
Avoine, les 100 k.	20 ..	20 50
Huile colza	65	
Pétrole, l'hectolitre	37 ..	38 ..
Alcool, mois courant.	25 ..	25 25
Nitrate Dunkerque		20 ..
Chicorée	16 50	16 75
Beurre pur, le 1/2 kilo	.1 50	.1 60
Œufs frais, le quarteron	.1 60	.1 80
Poules à bouillir	.3 50	.4 ..
Poulets	.3 ..	.5 ..
Pigeons, la couple	.1 40	.1 80
Lapins domestiques	.1 80	.4 ..
Pommes de terre, le kilos.	.0 10	.. ..

LE HAVRE, 26 Mai.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	60 ..	Septem.	59 37	Janvier	51 50
Juin	60 50	Octobre	53 37	Février	51 37
Juillet	60 25	Novemb.	53 37	Mars	51 37
Août	59 87	Décemb.	52 87	Avril	.. ..

Tendance soutenue. — Ventes : 00.000 balles.

CAFÉS

Mai	36 25	Septem.	36 25	Janvier	38 25
Juin	36 50	Octobre	37 50	Février	38 50
Juillet	36 75	Novemb.	37 75	Mars	38 75
Août	37 ..	Décemb.	38 ..	Avril	.. ..

Tendance soutenue. — Ventes : 4.000 sacs.

COTONS

NEW-YORK, 24 Mai.

Recettes .1,560 balles contre .9,500 en 1901 et .3,700 en 1899. — Total de la semaine : 60,000 balles contre .00,000 en 1901 et 00.000 en 1899.

Marché soutenue.

	23	24		23	24
Mai	9 14	9 22	Novembre	7 85	7 85
Juin	9 ..	9 13	Décembr.	7 84	7 84
Juillet	8 90	9 02	Janvier	7 85	7 85
Août	8 59	8 70	Février	7 85	7 85
Septemb	8 05	8 11	Mars		
Octobre	7 93	7 95	Avril		

Midding Upland à New-York. 9 9/16
— — New-Orléans 9 1/4

LIVERPOOL, 26 Mai.

Ventes probables : 00.000 balles.
Marché
Futurs. — Hausse 2/64 sur rapproché.

1re COMMUNION

Photographie L. FROBERT

10, rue Esquermoise, LILLE

SALONS DE POSE DE JOUR ET DE NUIT

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

par Eclairage électrique

Reproduction, Agrandissement, Encadrement

PRIX MODÉRÉ

Nous recommandons le **Vieux Vin de Quinquina au Malaga** de la *Pharmacie Centrale de Lille*, 26, rue Esquermoise, qui a la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine; l'importance de la vente en dit assez. 3787

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit,
Réconforter votre sang,
Combattre l'Anémie avec succès,
Boire une consommation agréable,

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

Comptoir Scientifique du Nord

32, *Rue Faidherbe* (anc. rue de la Gare) *à Lille*

Jumelles, Longues-Vues, Lunettes Pince-Nez, etc.

Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes

La Maison se charge de toutes les réparations

Bourse Commerciale de Paris

25 Mai 1902

(COURS DE CLOTURE)

Blés calmes		Huile de lin ferme	
Courant	21 85	Courant	78 ..
Prochain	22 15	Prochain	77 50
Juin-Août	21 70	Juin-Août	76 75
4 dern.	20 50	4 derniers	74 ..
4 nov.	.. ..		

Farines calmes		Huile de Colza calme	
Courant	26 80	Courant	61 50
Prochain	26 90	Prochain	61 50
Juin-Août	27 20	Juin-Août	61 25
4 dern.	26 45	4 derniers	61 25
4 nov.	.. ..		

Avoines faibles		Sucres calmes	
		Courant	21 25
		Prochains	21 37
Courant	20 30	Juin-Août	21 75
Prochain	20 35	4 d'oct.	22 37
Juin-Août	19 40	4 prem.	23 ..
4 dern.	16 65		
4 nov.	.. ..		

Seigles calmes		Alcools soutenus	
		Courant	29 75
Courant	15 ..	Prochain	30 ..
Prochain	15 ..	Juin-Août	30 50
Juin-Août	14 50	4 dernier	30 75
4 dern.	14 75	Stock	22.100
4 nov.	.. ..	Circ.	400 p.

Farine, marque de Corbeil, 31.

BOURSE DE BRUXELLES

26 MAI 1902	Cours préced.	Cours dernier
3 °/o belge, 1re série	99 60	99 60
Ville d'Anvers 1887	107 25	107 25
Ville de Bruxelles 1886	109 —	108 75
Bruxelles (Mar). 2 °/o 1887	86 50	— —
Ville de Gand 1896	98 —	98 25
Ville de Liège 1897	92 —	92 75
Ville de Tournai 1874	54 —	54 —
Congo (lots à primes)	82 —	82 25
Banque Nationale	3595 —	3585 —
Tramw. Bruxellois	455 —	458 —
Economiques	335 —	330 —
Electrique de Gand 4 °/o	37 —	— —
Lille	277 —	— —
Angleur	330 —	— —
Aciéries d'Anvers	80 —	85 —
Forges, Acier. de Bruges, 5°	8 50	— —
Cockerill	1845 —	1818 —
Nicolaïeff (chant navals)	140 —	135 —
Providence (forges)	1682 —	1620 —
Providence Russe	65 —	75 —
Amercœur	1600 —	1600 —
Anderlues	965 50	962 —
Bernissart	330 —	340 —
Charbonnages belges	337 —	342 50
Courcelles-Nord	1600 —	— —
Espérance B.-Fortune	595 —	595 —
Grande Machine à feu à Dour	1902 —	2020 —
Grand-Mambourg	562 50	— —
Haine St-Pierre. La Hest	170 —	170 —
Houill. Unies bass. Charl.	171 —	175 —
La Haye	829 —	832 —
Marchienne (Charbonn)	675 —	— —
Mariemont	1900 —	1900 —
Nord de Charleroi	2810 —	2840 —
Produits au Flénu	3815 —	3840 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	4800 —	4805 —
Austro-Belge	237 —	235 —
Nebida (libérées)	260 —	— —
Nouvelle-Montagne	280 —	278 —
Vieille-Montagne	550 —	551 —
Auvelais	375 —	— —
Carrières de Quenast	2495 —	— —
Alstaden (jouissance)	295 —	— —
Dahlbusch	348 —	347 —
Saragosse chem. de fer	269 —	294 —
Métropolitain de Paris	550 50	558 —
Redange	1750 —	1750 —
Rumelange	1700 —	1700 —
Briansk (tit. de 25)	362 —	— —
Dniéprovienne	2000 —	1990 —
Glaces Belgo-Russes	60 —	47 50
Métall. Russe-Belge	970 —	— —
Taganrog	210 —	210 —

BOURSE DE LONDRES

26 Mai 1902	Cours préced.	Cours dernier
Consolidés	96 3/16	96 7/16
Extérieure	78 /.	78 /.
Turc (série D)	25 1/2	25 1/2
Banque ottomane	12 5/8	12 5/8
Rio Tinto	46 1/16	46 /.
Consolid. Goldfiel	9 31/32	10 1/16
East Rand	9 31/32	10 1/16
Rand mines	12 31/32	13 1/8
Chartered	3 31/32	4 1/16
Robinson Gold	11 11/16	11 3/4

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : G. CIBREN.

Bourse de Lille

25 MAI 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	115 »»	»»» »»
— Bons 1892	501 »»	501 »»
— — 1900	»»» »»	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1890	»»» »»	»»»
— 1893	»»»	
— 1893 1/5	»»»	
Douai 1891	»»»	»»»
— 1895	»»» »»	»»»
Roubaix-Tourcoing	47 »»	»» »»
— — 1893	490 »»	»»» »»
Roubaix 1893	502 »»	»»» »»
Tourcoing 1878	501 —	— »»
Armentières 1886	510	»»» »»
Valenciennes 1891	500 —	»»» »»
Amiens	»»»	
Mines de Béthune 1877	470 »»	»»»
— Dourges 1894	512 »»	513
— Drocourt 1894	516 »»	»»» »»
— Escarpelle 1894	519 75	»»» »»
— Marles 1898	506	»»» »»
Ch. de fer écon. du Nord	»»» »»	»»»
Chemin de fer de Cambrai	»»»	»»»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 25	»»» »»
— — 3e série	500	»»»

CHARBONNAGES (Actions)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Déman.
Albi	1230	1230	1230 »»	1225 »»
Aniche	847	847	850 »»	841 »»
Anzin	6255	5300	5300 »»	5275 »»
Azincourt	581	»»»	585 »»	580 »»
Blanzy	1040	»»»»	1050 »»	»»»» »»
Bruay (vingtième)	539 »»	540 »»	540 »»	538 »»
Bruay (entière)	»»»»»	»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Bully-Grenay	3949	3950	3960 »»	3925 »»
Campagnac	1350	»»»»	1350 »»	»»»» »»
Carvin (cinquième)	430	»»»	435 »»	425 »»
Carvin (entière)	2120	»»»»	2150 »»	2120 »»
La Clarence	625	620	620 »»	600 »»
Courrières	2400	2399	2400 »»	2395 »»
Crespin	145 »»	145 »»	147 »»	145 »»
Douchy	1080	1080 »»	1090 »»	1060 »»
Dourges (centième)	282 »»	282 50	283 »»	282 »»
Dourges (entière)	24790	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Drocourt 1800 / 3600	3400	3480	3500 »»	3450 »»
Escarpelle	861	860	865 »»	860 »»
Ferfay	660	»»»	660 »»	»»» »»
Ferques	370	»»»	370 »»	»»» »»
Flines-lez-Raches	670	»»»	670 »»	640 »»
Lens (centième)	585	583	585 »»	580 »»
Liévin	2292	»»»	2320 »»	2300 »»
Ligny-lès-Aire	400	405	415 »»	405 »»
Marles 30 °/o	1840	1840	1850 »»	1840 »»
— 70 °/o	1860	»»»»	1890 »»	1800 »»
Marly n.	375	390	400 »»	375 »»
Meurchin (cinquième)	2390	»»»»	2395 »»	2370 »»
Meurchin (entière)	11850	»»»»»	11900 »»	11750 »»
Ostricourt	1260	»»»»	1260 »»	1240 »»
Thivencelles	499	499	500 »»	495 »»
Vicoigne-Nœux	20400	»»»»	20700 »»	»»»»» »»
— (vingtième)	1028	1029	1030 »»	1029 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	503	»»»
Verley-Decroix	1305	»»»» »»
Devilder et Cie	1060	»»»»
Agence Raquet	185 50	»»» »»
Banque sp. des val. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	»»»
Brouta et Cie	500	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	230	»»»
Aciéries de France		
Bische Saint-Vaast	»»» »»	»»»
Denain-Anzin	1045	1045
Hauts Fourneaux M.	780	780
Forges Saint-Amand	»»»	
Soc. Métall. Escaut	490	»»» »»
Bains Lillois	200	
Cie lilloise	525	
Chaudr. du Nord	»»»	»»» »»
Forges Dupot-Bin	120 »»	»»» »»
— — 4e série	»»»	
Bains Lillois (p. fond.)	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	451	»»» »»
Denain-Anzin (O r. à 500	506 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	»»» »»

FEUILLETON N° 7

LE SERMENT de MARTHE PARQUIN

Nous quitterons Paris, nous nous retirerons à Dormelles, où nous ferons des économies pour pouvoir restaurer le château. Ce n'est point déroger que se retirer dans ses terres, votre santé ne pourra qu'y gagner et mon père acceptera peut-être enfin de s'y reposer. Ce ne serait pas triste du tout, nous jardinerions, nous aurions des fruits, des poulets, des lapins et, avec le chemin de fer, mon cousin Robert pourrait venir tous les dimanches nous apporter des nouvelles de Paris.

La comtesse baissa la tête, deux grosses larmes roulèrent sur ses joues.

— Mon enfant, dit-elle d'une voix étouffée, mon enfant, qu'il est pénible de t'ôter les dernières illusions, ton dernier espoir! Dieu me garde de t'enlever le respect, l'amour que tu dois à ton père, mais il faut que tu saches la vérité.

Afin d'augmenter une fortune, bien suffisante cependant, ton père s'est lancé dans le domaine de l'industrie : il a essayé de tous les moyens pour réussir; il a travaillé, veillé sur d'arides calculs, pâli sur des livres techniques.

Mais vois-tu, ma fille, nous ne sommes pas faits pour ces affaires où tant de bourgeois s'enrichissent, nous autres nobles de vieilles souches, nous ne savons que nous y ruiner.

— Vendons l'hôtel, ma mère, et nous pourrons nous libérer.

— L'hôtel n'est plus à nous, Dormelles n'est plus à nous, ma fille. Un de ces jours, l'un et l'autre seront vendus à la requête de quelque créancier hypothécaire et vendus à vil prix, car il ne faut pas nous le dissimuler, les ventes par autorité de justice sont toujours désastreuses. Et puis notre hôtel est si délabré, Dormelles aussi. Tout y tombe en ruines; les terres n'y sont point cultivées; les braconniers ravagent nos bois. On ne se fait pas plus scrupule de tuer notre gibier que de couper nos arbres pour se procurer un combustible dont nous manquons ici!

Ces épaves de nos biens seront vendues pour un morceau de pain à un de ces banquiers avides qui guettent les bonnes occasions, tombent sur les endettés comme les corbeaux sur un cadavre.

L'hôtel sera à lui! Dormelles sera à lui. Avec son argent, argent volé à de pauvres victimes comme nous, il les fera magnifiquement réparer, et qui sait? peut-être aura-t-il l'audace d'ajouter notre nom au sien!...

La comtesse se tordit les mains, et achevant de répandre un torrent de larmes, trop longtemps contenues, elle continua d'une voix amère :

— Mon Dieu! Je me demande souvent de quel crime vous punissez la descendante de mes parents si chrétiens! si honnêtes!

Ils n'avaient que deux filles : ma sœur aînée, dont le baron Louis d'Aravay, son détestable mari, a dissipé la fortune en plaisirs scandaleux, couronnés par un suicide impie; ma pauvre sœur est morte de chagrin; Et moi? Moi, me voilà à la veille d'être sans abri, sans pain, sans avenir assuré. Et pensée plus douloureuse que tout le reste, que va devenir ma fille? Ma fille dont je n'ai point su protéger la fortune contre les prodigalités insensées de son père?

— Mère, mère, ne te fais pas mourir, toi aussi! Ecoute, je ne suis pas de meilleure maison que mon cousin Robert d'Aravay; je ferai comme lui, je travaillerai.

— Ah! l'ignorante enfant! Que dis-tu là? Dans notre rang les femmes peuvent souffrir, elles ne doivent pas gagner d'argent. Et puis, que pourrais-tu faire? Ton instruction est trop incomplète, trop élémentaire pour être une ressource. Tes talents de musicienne et de peintre sont des talents d'amateur qu'on admire chez les jeunes filles riches, mais qu'on estime à leur juste valeur chez les jeunes filles pauvres...

La comtesse de Dormelles n'acheva point; sa fille s'était levée précipitamment à l'appel d'une petite voix, douce et câline, qui disait gentiment, de l'autre côté de la porte :

— Maselle Mane, maselle Mane, ouvre moi, dis?

— Comment, c'est toi, ma petite Mésange, entre vite, il fait froid.

Et dans l'encadrement de la porte, ouverte par Marthe, apparut une délicieuse petite fille de trois ans. Ses cheveux blonds, ébouriffés, témoignaient de la course que l'enfant avait faite. Deux grands yeux bleus, pleins d'intelligence, éclairaient une bonne figure ronde et peu aristocratique. La bouche était songeuse, presque triste. Les joues très roses, animées par le froid, étaient au contraire toutes réjouissantes. La fillette entra comme une bombe dans la chambre; elle tenait dans ses mains, gonflées et rougies par le froid, un petit fagot de brindilles, humides encore du givre de la nuit, et se jetant dans les jambes de Marthe Dormelles, elle lui tendit son petit fagot en disant gentiment :

— Tiens! Maselle Mane, c'est pour faire chaud à ta maman.

Marthe la saisit avec transports, l'embrassa tendrement et se mit en devoir de réchauffer ses petites menottes en prenant ses mains dans les siennes.

A ce moment, une voix plaintive et grondeuse appela :

— Mésange! Mésange! où es-tu donc? tu te tueras un beau jour à courir ainsi!

La comtesse de Dormelles, malgré ces noirs soucis, ne put s'empêcher de sourire.

— Bon! voilà Calamité qui nous prédit un nouveau malheur.

Calamité, c'était la mère de Mésange, la femme du fidèle Firmin.

Elle n'avait pas, comme son mari, connu les beaux jours des Dormelles. Firmin, le valet de chambre bien stylé, respectueux à l'excès, n'aurait jamais songé à faire entrer sa femme dans si « grande maison ».

Mais lorsque la riune complète s'abattit sur ses maîtres, lorsque tous les domestiques, sauf lui, eurent abandonné ceux qui ne pouvaient plus payer leurs gages, Firmin osa parler à la comtesse de Dormelles des services que sa femme pouvait lui rendre.

— C'est la meilleure créature de la terre, mais il faudra que madame la comtesse lui pardonne, elle n'est point « stylable ».

— Les malheurs qui m'ont accablé, avait répondu Mme Dormelles, m'ont appris à préférer le véritable dévouement aux formules de politesse. Firmin, j'accepte les services de votre femme.

Et voilà comment Calamité était devenue cuisinière et femme de confiance des dames de Dormelles, sans avoir les qualités requises pour cela.

Firmin avait eu raison. Calamité était pleine de dévouement; elle servait ses maîtres avec un zèle et une affection sans bornes, mais on ne pouvait parvenir à la dresser. La comtesse de Dormelles y avait travaillé vainement; elle avait dû y renoncer. Et Calamité, libre d'allures, formait le plus étrange contraste avec la tenue irréprochable de Firmin, le modèle des valets de chambre de bonne maison.

D'ailleurs la naissance d'un joli bébé, que Marthe adorait, avait donné à la mère une plus grande liberté de manières.

Calamité était familière avec tous ceux qui s'occupaient de sa petite Mésange.

La fidèle domestique vint rechercher sa fillette dans le petit salon.

— Allons, Mésange, ne reste pas là à ennuyer mademoiselle; descends de ses genoux, écureuil.

Elle tenait dans ses bras un fagot de branches mortes, et, s'avançant près de la cheminée, elle s'écria en le laissant tomber à terre :

— Ça a-t-il du bon sens de brûler des bons meubles dont on aurait pu faire quelque chose!

— Allons Calamité, assez de vous plaindre; Firmin fait pour le mieux, vous le savez.

— Ah! Firmin, avec ses idées de grandeur, où vous mènera-t-il, Seigneur? parce que les pieds de la table ont encore un air de bûches, il les brûlera tous, si je le laisse faire; vous verrez. C'est-y pas plus sage de prendre quelques vieilles branches du jardin? Ça chauffe tout comme, allons.

La comtesse de Dormelles, habituée à se verbiage, à ces plaintes incessantes, n'écoutait plus. Elle feuilletait le triste courrier avec angoisse et lassitude, et ses yeux humides la trahissaient.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt: J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE